

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

Nombre de membres
en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 13
- procurations : 2

L'an deux mille vingt-deux et le 19 mai à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 12 mai, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, MME KAREN GREGOIRE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, M. ANDRE DA PONTE, M. HERVE LAMACHERE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Etaient absents ayant donné procuration : MME MONIQUE GUEDES (POUVOIR DONNE A KAREN GREGOIRE), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE, M. YANNICK PUGET, MME MONIQUE BEZOS, MME RENEE HUMEAU.

DÉLIBÉRATION 2022/14

Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2022/02 du Conseil d'Administration du 7 avril 2022

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2022/02 rédigé suite à la séance du 7 avril 2022.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2022/02 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 7 avril 2022.

- Transmis le **24 MAI 2022**
- Affiché le **24 MAI 2022**

Pour copie conforme,
Le Vice-Président

